

Ville préfecture, située au cœur de la Vendée, La Roche-sur-Yon est **un territoire dynamique** qui compte plus de 100 000 habitants au sein d'une agglomération composée de 13 communes.

Fiche de poste : Agent technique polyvalent Atelier voirie d'ouvrage d'art

Cadre statutaire :

- Catégorie C de la filière technique
- Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux

Lieu d'embauche :

- Centre technique Mutualisé – 116, rue Monge

Position hiérarchique :

- Placé sous l'autorité directe de l'agent de maîtrise responsable d'atelier.

Missions :

- Au sein de l'atelier Voirie ouvrage d'art, l'agent sera chargé d'assurer :
 - L'entretien de chaussées, trottoirs et parkings
 - La réparation des chemins ruraux
 - L'entretien de l'écoulement rural
 - Mise en œuvre d'enrobé à chaud manuellement
 - Réalisation d'enduits superficiels
 - Les travaux de maçonnerie
 - La pose de fourreaux et de canalisations
 - Le débroussaillage à dos
 - Le débroussaillage mécanique
 - Les travaux d'élagage
 - L'entretien de passerelles bois
 - Il sera amené à participer à la viabilité hivernale.

Principales responsabilités

- Cet agent d'exécution sera amené à prendre des initiatives dans le cadre de son travail (maintenance). Il pourra être responsable de la réalisation de travaux en fonction de ses compétences professionnelles. Il doit respecter scrupuleusement :
 - les mesures et règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers
 - le code de la route lorsqu'il conduira un véhicule ville
 - et toute autre réglementation applicable dans cette fonction

Compétences et qualités requises :

- Cet agent doit posséder les aptitudes physiques et manuelles pour répondre aux exigences du poste.
 - Il a également une certaine rigueur, de la méthode dans son travail, le contact facile.
 - Il est à l'écoute pour pouvoir dialoguer et échanger de manière à aboutir à un diagnostic rapide.
 - Il doit s'investir au sein de l'atelier voirie pour devenir un agent polyvalent.
-
- Permis B impératif.
 - CACES Catégorie engins de chantier 4 et 1 souhaitable.
 - Débutant accepté.

Avantages liés au poste :

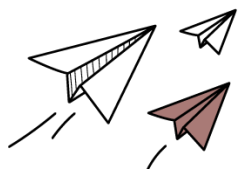
- Régime indemnitaire
- Prime annuelle
- Prise en charge à 75 % de l'abonnement transports en commun + mise en place du forfait mobilité
- CNAS/COSEL
- Participation employeur prévoyance et contrat de mutuelle labellisé
- Titres repas

Contraintes et difficultés du poste :

- Port des équipements de protection individuelle nécessaires à chaque type d'intervention.
- Travail essentiellement en extérieur.
- Utilisation de produits chauds à base de bitume.
- Travail en dehors des heures normales de fonctionnement du CTM (en fonction des urgences).

LIEU DE TRAVAIL ET HORAIRES

- Lieu d'embauche :
 - - Centre Technique Mutualisé,
 - 116 rue Monge ZI Nord - 85000 LA ROCHE-SUR-YON
 - - plus rarement directement sur le chantier.
- Horaires :
 - 1607 heures par an aménagement du temps de travail
 - Généralement 8 h 00– 12 h 10 et 13 h 11 – 17 h 22 sauf besoins liés au service et lors des opérations de viabilité hivernale.
- Déplacements :
 - Le travail s'effectue sur le territoire de la commune. Il a lieu très exceptionnellement à l'extérieur des limites communales.



Pour nous contacter et/ou postuler :
recrutement@larochesuryon.fr ou sur
emploi.larochesuryon.fr

Pour toute candidature, merci de joindre votre CV et lettre de motivation